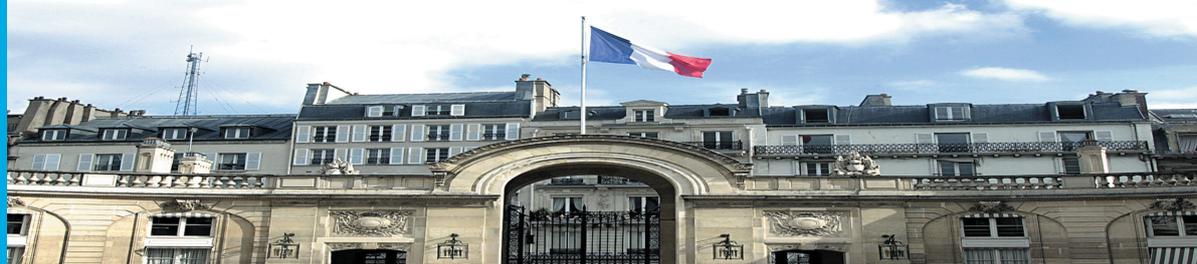




Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME



Présidentielle 2017

Vote FN, un danger, pas une solution

Tous les politologues le disent : le Front National et sa candidate, Marine Le Pen, sont potentiellement en situation d'accéder au pouvoir dans notre pays.

Ce parti se caractérise par deux grandes données :

1) Sa conception autoritaire du pouvoir et de son exercice : le pouvoir y est concentré entre les mains d'un(e) chef(fe) conçu(e) comme l'émanation du peuple et censé(e) être en relation directe avec lui. Dans ce type de régime, les « corps intermédiaires » (syndicats, associations de la société civile) sont des obstacles. Ils doivent donc, à défaut de disparaître, soit être totalement entravés, soit, perdant toute indépendance, changer de nature pour être transformés en courroie de transmission de la pensée et des orientations du chef.

Que peut représenter concrètement ce type de régime autoritaire ? Que la Russie de Vladimir Poutine, la Syrie de Bachar El Hassad ou la Hongrie de Viktor Orban soient, pour Marine Le Pen, des références, en donne une idée...

2) Sa conception de la citoyenneté : dans la tradition démocratique républicaine, les citoyens sont appréhendés comme des personnes sujets de droits devant lesquels ils sont à égalité. Pour le FN, ils se définissent d'abord par des caractéristiques identitaires (leur nationalité, leur race, leur religion...) les distinguant des autres. C'est ce qui fonde notamment le nationalisme anti-européen et la rhétorique anti-immigrés et, plus généralement xénophobe, du FN, ainsi que son concept discriminatoire de « préférence nationale ». Il y aurait les Français et les autres, voire, parmi les Français, les Français « de souche » et les Français « de raccroc », suspects de par leurs origines ou leur religion, tout particulièrement si elle est musulmane.

■ Ces conceptions du Front National rompent avec les valeurs démocratiques qui sont à la base de la charte de l'UNSA.

En ce sens, le Front National ne peut être pour nous « un parti comme un autre ». C'est pourquoi l'UNSA, organisation exclusivement syndicale, respectueuse des sensibilités politiques diverses de chacune et de chacun de ses adhérents, est fondée à mettre solennellement en garde les citoyens contre un vote FN qui donnerait de la force à un projet qui fracturerait violemment le pays, l'exposerait à des conséquences sociales et économiques graves et menacerait la démocratie.

■ Le Front National est né en 1972 du rassemblement de différents courants de l'extrême-droite française (poujadistes, pétainistes, néo-nazis, anciens de l'OAS, identitaires, chrétiens intégristes...). Le nationalisme, le racisme et la xénophobie, la conception d'un pouvoir fort et autoritaire en étaient la base programmatique. Le Front National d'aujourd'hui, soigneusement dédramatisé et repeint en rassemblement bleu marine, n'a jamais rompu avec ces racines comme en attestent ses fréquentations dans l'extrême-droite européenne. Mais connaître son histoire ne suffit pas car les électeurs du FN ou tentés par le vote FN se déterminent sur d'autres considérations.

■ A l'heure où sa candidate, Marine Le Pen, postule sérieusement à présider la République Française, c'est donc son programme qu'il faut décrypter pour que chacune et chacun comprenne bien à quoi il aboutirait. C'est le sens de ce document qui fonde l'opposition totale de l'UNSA au FN et à son projet. ■



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

Dire non au FN :

la preuve par le programme

Le nationalisme et la préférence nationale, à laquelle Marine Le Pen entend donner valeur constitutionnelle, sont au cœur du programme du Front National. Ils sont à la base des principales mesures phares qu'elle porte, dont les effets seraient dévastateurs pour les salariés et les citoyens et que nous passons ici en revue.

➔ **La sortie de l'Europe et de l'Euro**

Marine Le Pen prône le « Frexit », c'est-à-dire la sortie de la France de l'Union Européenne :

■ Dans un cadre mondial dominé par des États à dimension continentale (États-Unis, Russie, Chine...), le retour aux seules frontières nationales impuissanterait la France qui, en perdant le relais européen, ne pourrait espérer peser au plan mondial.

Marine Le Pen prône l'abandon de l'Euro et le retour au Franc :

■ Le passage de l'Euro au Franc entraînerait une perte de valeur de la monnaie immédiate de l'ordre de 20 %.

■ Cela toucherait de plein fouet :

- Les épargnants, à commencer par les plus modestes, qui verraient leur capital fondre aussitôt d'autant ;
- Les endettés dont la dette, en passant de l'Euro au Franc, s'aggraverait mécaniquement de l'ordre de 20 %, avec, de surcroît, une augmentation de leurs taux d'intérêt. Ce serait vrai pour les particuliers comme pour les entreprises, mais aussi pour l'Etat, donc pour les Français, pour lequel les économistes estiment que le déficit s'alourdirait de 30 à 50 milliards.
- Les investisseurs qui, avec des taux d'intérêts beaucoup plus élevés, ralentiraient leurs activités en France, avec les répercussions qui en découleraient en matière d'emploi, de logement, de recherche, etc...
- Les consommateurs, car tous les prix des biens importés augmenteraient en proportion, provoquant une inflation générale estimée à au moins 5 %.





➔ La mise en œuvre du protectionnisme national

Marine Le Pen prône un protectionnisme national qui se concrétiserait par :

■ Une surtaxation des importations de 3 % :

Cette surtaxation s'ajouterait aux effets inflationnistes dus au passage au Franc. Les prix des produits importés (pétrole, gaz, textiles, téléphones portables, ordinateurs, café, cacao...) mais aussi les prix de beaucoup de produits français mais incorporant dans leur fabrication des éléments importés (plastiques fabriqués à partir de pétrole, chocolat à base de cacao, voitures incorporant composants électroniques, plastiques, etc...) s'envoleraient, pénalisant au premier chef les plus modestes.

■ Cela permettra-t-il de rééquilibrer le marché intérieur français en faveur des produits français ?

Oui pour quelques-uns, à condition que, malgré la montée des prix, ils trouvent un assez grand

nombre de consommateurs français pour les acheter. Mais non pour la grande majorité, parce qu'acquérir ou ré-acquérir en France des savoir-faire de produits que l'on ne sait pas ou plus fabriquer n'est pas du tout garanti et ne peut se faire, de toute façon, en quelques semaines.

■ Cela permettra-t-il de trouver des débouchés extérieurs aux produits français ?

Non, bien au contraire, car une surtaxation française des produits étrangers exposera, en retour, à des mesures du même type prises à l'étranger contre les produits français, rendant leur exportation beaucoup plus difficile.

Ce protectionnisme aux frontières, loin de développer l'emploi en France, aboutirait au contraire à une terrible fragilisation. N'oublions pas en effet que, si les importations représentent 20 % du marché français, les exportations françaises concernent 20 % des entreprises et notamment les PME où se trouvent les principaux gisements d'emplois. ■

➔ L'instauration de la préférence nationale

Marine Le Pen dit vouloir stopper l'immigration et établir la préférence nationale.

Dans ce but, elle préconise :

■ **Une taxation de 10 % pour l'embauche de travailleurs étrangers :**

Une large partie des travailleurs immigrés sont employés dans des secteurs difficiles où ne veulent pas aller les nationaux (nettoyage, bâtiment, etc...) ou dans des secteurs en tension par pénurie de salariés qualifiés (médecins, infirmières, etc...). Accroître le coût de leur travail se traduirait par une augmentation des prix répercutée sur le client. Quant à se priver de ces salariés, cela entraînerait un effondrement de ces secteurs.

Mais établir une préférence nationale via cette taxation exposerait là-aussi à des mesures du même type à l'encontre des expatriés français. Or, près de deux millions de nos concitoyens vivent et travaillent à l'étranger, dont la moitié en Europe. Cela toucherait tout particulièrement l'emploi des 350 000 travailleurs français frontaliers.

■ **Une période de 2 ans imposée aux étrangers cotisant à la Sécurité Sociale avant qu'ils puissent bénéficier des prestations :**

Cette mesure discriminatoire romprait avec la logique d'assurance sociale à l'origine de la Sécurité Sociale. Aujourd'hui, ce sont les cotisations et pas la nationalité qui ouvrent droit à prestation, selon le principe de solidarité entre tous les salariés.

Non seulement cette mesure xénophobe serait injuste et discriminatoire, mais ce serait un non-sens, et en termes de santé publique (interdire l'accès aux soins, c'est mettre potentiellement en danger toute la communauté

nationale), et en termes de garantie d'une couverture collective de qualité (dans un système de solidarité, plus la base des cotisants est large, plus on pourra fournir une protection collective de qualité à celles et ceux qui en ont besoin). C'est encore plus vrai lorsque l'on sait que les travailleurs immigrés cotisent beaucoup plus qu'ils n'utilisent pour eux-mêmes.

Marine Le Pen, ce sont aussi des promesses sociales :

Retraite à 60 ans avec 40 annuités, prime de pouvoir d'achat pour les bas revenus, baisse de l'impôt sur les premières tranches, revalorisation de l'allocation handicapés...

Ses promesses, bien évidemment non chiffrées, sont nombreuses, destinées à séduire l'électorat populaire. Mais pour leur mise en œuvre, il faut les ramener à la France de Madame Le Pen, cette France isolée et repliée sur ses frontières, grevée par une dette, publique comme privée, abyssale, désertée par les investisseurs, en proie à l'inflation avec des Français au pouvoir d'achat affaibli, en difficulté d'emploi avec des entreprises clouées sur le marché national.

Dans une situation aussi chaotique, où trouvera-t-on l'argent pour les mesures sociales de Madame Le Pen ? De ses promesses, il ne restera rien et, aux salariés qui auraient voté pour elle, que leurs yeux pour pleurer. ■

Atteintes à la démocratie, développement des discriminations, opposition entre catégories de citoyens montrés du doigt, menaces pour l'emploi, développement de l'inflation, isolement international, creusement de la dette, chute du pouvoir d'achat, singulièrement pour les plus démunis...

Décidement, oui, **voter FN** ce serait basculer dans une société violente et nuire gravement au pays et à ses salariés.

Avec l'UNSA, faisons barrage !



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES : 21 RUE JULES FERRY 93177 BAGNOLET CEDEX
T ÉL : 01 48 18 88 00 FAX : 01 48 18 88 99

COURRIEL : UNSA@UNSA.ORG SITE INTERNET : [HTTP://WWW.UNSA.ORG](http://www.unsa.org)

L'UNSA EST MEMBRE DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES)